



QUELLES DÉMARCHES ?

Les France Services répondent au besoin de l'utilisateur quelle que soit sa demande :

- ✓ faire une demande d'allocation en ligne
- ✓ immatriculer un véhicule
- ✓ préparer sa retraite...

Les agents sont formés pour trouver des solutions immédiates. Il n'y a pas de « redirection » vers d'autres services publics, chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

LE RÔLE DU PRÉFET

Le porteur de projet pour l'ouverture d'une France Services doit contacter le préfet de son département. Celui-ci est le délégué territorial de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, et donc du programme France Services, au niveau local.

À partir des cartes d'implantation des services au public et dans le cadre du schéma départemental d'accès aux services publics :

- ✓ le préfet vérifie que le projet est situé dans une zone de déploiement prioritaire et qu'il répond aux critères du cahier des charges ;
- ✓ s'il s'agit d'une transformation d'un lieu existant en une France Services, le préfet accompagne le porteur de projet dans la mise à niveau de sa structure ;
- ✓ le préfet saisit alors l'équipe France Services de l'Agence nationale de la cohésion des territoires pour engager l'audit de qualité ;
- ✓ une fois la conformité de l'initiative locale vérifiée, le projet est lancé.

EN SAVOIR PLUS : agence-cohesion-territoires.gouv.fr



PRÉFET DE LA MOSELLE

Liberté
Égalité
Fraternité

France services

Santé, famille, retraite, recherche d'emploi...

Les services du quotidien à moins de 30 minutes de chez vous.

2 AGENTS À VOTRE SERVICE



L'État et ses partenaires sont à vos côtés :



PRÉFET DE LA MOSELLE

Liberté
Égalité
Fraternité



France services

Liberté
Égalité
Fraternité

Réseau France services en Moselle



FRANCE SERVICES DE LA MOSELLE		
COMMUNE	COORDONNÉES	HORAIRES
ANCY-DORNOT	Place de la Gloriette - 57130 ANCY-DORNOT 03 83 81 91 69 franceservices57@cc-madetmoselle.fr	Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9:00 à 12:30 et de 13:30 à 17:00 Samedi : -
BEHREN-LES-FORBACH	5 boulevard Charlemagne - 57460 BEHREN-LES-FORBACH 03 87 88 59 58	Lundi : de 10:00 à 12:00 et de 13:00 à 17:00 Mardi, mercredi et jeudi : de 13:00 à 17:00 Vendredi : de 10:00 à 12:00 et de 13:00 à 17:00
BOULAY	2 rue du Général de Gaulle - 57220 BOULAY-MOSELLE 03 87 55 62 95 contact@franceservicesboulay.fr	Lundi, mardi, mercredi et jeudi : de 09:00 à 12:00 et de 13:30 à 17:30 Vendredi : 9:00 à 12:00 et de 13:30 à 17:00 Samedi : -
DABO	10 place de l'église - 57250 DABO 03 87 07 49 44 dabo@france-services.gouv.fr	Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 09:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:30 Samedi : de 09:00 à 12:00
DELME	2 rue Maurice Vautrin - 57590 DELME 03 87 01 31 31 delme@france-services.gouv.fr	Lundi, mardi, mercredi et jeudi : de 09:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:30 Vendredi : de 09:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00 Samedi : de 09:00 à 12:00
ENNERY	2 place Schumann - 57365 ENNERY 03 87 58 74 25 france-services.ennery@laposte.fr	Lundi : de 10:30 à 12:00 et de 14:00 à 16:30 Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:30 Samedi : 9:00-12:00
ENTRANGE	22 rue du Silo - 57330 ENTRANGE 03 82 54 95 90 f.services@cc-ce.com	Lundi - Mardi : de 9:00 à 12:30 et de 13:30 à 17:00 Mercredi : de 9:00 à 12:30 et de 13:30 à 16:30 Jeudi, vendredi et samedi : de 9:00 à 12:30
FAMECK	4 rue de Picardie - 57290 FAMECK 03 82 86 42 95 fameck@france-services.gouv.fr	Lundi : de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:30 Mardi : de 10:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:30 Mercredi, jeudi et vendredi : de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:30 Samedi : de 9:00 à 12:00
FREYMING-MERLEBACH Antenne : Hombourg Haut	42 rue Nicolas Colson - 57800 FREYMING-MERLEBACH 03 87 29 69 77 franceservices@freyming-merlebach.fr	Lundi et mercredi : de 8:00 à 12:00 Mardi et jeudi : de 8:00 à 12:00 et de 13:30 à 17:30 Vendredi : de 8:00 à 13:00 Antenne : Hombourg Haut Lundi et mercredi : de 13:30 à 17:30
LORQUIN	2 rue du Docteur Marchal - 57790 LORQUIN 03 87 24 80 00 lorquin@france-services.gouv.fr	Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 09:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00 Samedi : de 09:00 à 12:00
METZERVISSE	22 B route de Volstroff - 57940 METZERVISSE 03 82 88 50 00 france-services@metzervisse.fr	Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : de 08:00 à 12:00
MORHANGE	2 rue de Pratel (1er étage) - 57340 MORHANGE 03 87 05 07 91 franceservices@agglo-saint-avold.fr	Lundi, mardi, mercredi et jeudi : de 09:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00 Vendredi : de 09:00 à 12:00 et de 13:00 à 16:00 Samedi : -
REMILLY	1 au parc - 57580 REMILLY mfsremilly@sudmessin.fr	Lundi : de 8:30 à 12:30 et de 13:30 à 17:30 Mardi : de 14:00 à 19:00 Mercredi : de 9:00 à 12:00 les semaines paires Jeudi : de 8:30 à 12:30 Vendredi : de 8:30 à 12:30 et de 13:30 à 17:00 Samedi : de 9:00 à 12:00 les semaines impaires
ROMBAS	1 rue Alexandrine - 57120 ROMBAS 03 87 58 32 32 ccpom@ccpom.fr	Lundi : 08:30 à 12:00 Mardi : 08:00 à 12:00 et 13:30 à 17:00 Mercredi : 12:30 à 16:30 Jeudi : 13:30 à 18:30 Vendredi : 09:30 à 14:00
VERNY	9 rue du Château - 57420 VERNY mfsverny@sudmessin.fr	Lundi : de 8:30 à 12:30 Mardi de 8:30 à 12:30 et de 14:00 à 19:00 Mercredi : de 9:00 à 12:00 les semaines impaires Jeudi : de 8:30 à 12:30 et de 13:30 à 17:30 Vendredi : de 14:00 à 17:00 Samedi : de 9:00 à 12:00 les semaines paires
VIC SUR SEILLE	22 Philippe Leroy - 57630 VIC SUR SEILLE 03 87 86 41 48 mairie.vicourseille@wanadoo.fr	Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 09:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00 Samedi : de 09:00 à 12:00
VIGY	4, place de l'église - 57640 VIGY 03 87 31 16 35 mfs@mairie-vigy.fr	Lundi, mardi et mercredi : de 8:30 à 12:30 et de 13:30 à 17:30 Jeudi : 08:30 à 12:30 et de 13:30 à 18:00 Vendredi : 08:30 à 12:30
BUS ITINÉRANT	Conseil départemental Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville du Territoire de Forbach / Saint-Avold 03 56 42 02 00 busfranceservices@moselle.fr	Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 09:30 à 12:00 et de 14:00 à 15:30 Samedi : -

France Services: faciliter les démarches du quotidien



France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. L'objectif est de permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics dans un lieu unique, quel que soit l'endroit où il vit en ville ou à la campagne.

UNE FRANCE SERVICES EN PRATIQUE C'EST :

- 1 Le retour du service public au cœur des territoires.**
Chaque Français doit à terme pouvoir accéder à une France Services en **moins de 30 minutes**.
- 2 Un service public à visage humain.** Deux conseillers sont présents au moins 24 heures par semaine pour accompagner les citoyens et répondre à leurs besoins, tout en exploitant les potentialités du numérique et en formant les personnes éloignées d'Internet.
- 3 Un niveau de qualité garanti.** Dans toutes les France Services, quels que soient le lieu d'implantation et son responsable local (une collectivité, un acteur public ou privé).
- 4 Un lieu de vie agréable et convivial.** Un espace qui rompt avec l'image habituelle des guichets de services publics et qui donne accès, au-delà des formalités administratives, à une gamme élargie de services.
- 5 Une subvention de 30 000 euros par an en fonctionnement** et la possibilité d'aides en investissement.
- 6 9 partenaires nationaux de l'État :** La Poste, Pôle emploi, la Caisse nationale des allocations familiales, la Caisse nationale d'assurance maladie, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Mutualité sociale agricole, les services des ministères de l'Intérieur et de la Justice, la Direction générale des finances publiques.

Selon les besoins du territoire, France Services se situe dans un **lieu fixe** ou un **bus itinérant**.

